



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC L'ASSOCIATION "LA CLEF DU DOS"  
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE LA  
SANTÉ 2019**

**DÉCISION N° AU-19-177  
EN DATE DU 02 MAI 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

**CONSIDÉRANT** que l'association « La Clef du Dos », représentée par Monsieur Olivier CASES, résidant au 16, rue Charles Pathé 94300 Vincennes, en qualité de Président, s'engage à assurer la mise en œuvre d'un stand d'informations sur le stretching postural dans le cadre de la Journée de la santé à Vincennes, le samedi 15 juin 2019 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'association « La Clef du Dos » représentée par Monsieur Olivier CASES résidant au 16, rue Charles Pathé 94300 Vincennes, en qualité de Président pour la mise en œuvre, à titre gratuit d'un stand d'informations sur le stretching postural dans le cadre de la Journée de la santé à Vincennes, le samedi 15 juin 2019.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la  
santé,

***Signé***

**Didier DENHEZ**